

LES EXPLORATEURS DU TEMPS DE LA PRÉHISTOIRE VERS LE FUTUR

Projet pédagogique



Juillet
2025



JUSTINE
RAPHAËL

Introduction

L'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) est un dispositif essentiel, mis en place pour offrir aux enfants et aux jeunes des espaces de loisirs éducatifs pendant les périodes de vacances scolaires. Ce dispositif vise à répondre à plusieurs exigences fondamentales, notamment en matière de sécurité, d'éducation et de bien-être des enfants.

Sécurité : L'ACM s'engage à garantir un environnement sécurisé pour tous les participants. Cela comprend la sécurité physique, avec des infrastructures conformes aux normes en vigueur, et la sécurité émotionnelle, en veillant à ce que chaque enfant se sente respecté et valorisé.

Éducation : Au-delà du simple divertissement, l'ACM a une forte dimension éducative. Les activités proposées sont conçues pour être enrichissantes et stimulantes, contribuant ainsi au développement intellectuel des enfants. Des ateliers créatifs, des jeux éducatifs, des sorties culturelles et des activités sportives sont autant d'opportunités pour les jeunes de découvrir, d'apprendre et de s'épanouir.

Bien-être : Le bien-être des enfants est au cœur des préoccupations de l'ACM. Il s'agit de leur offrir un cadre de vie sain et équilibré, où ils peuvent se détendre et profiter pleinement de leurs vacances. Une attention particulière est portée à la qualité de l'alimentation, à l'hygiène et au respect des rythmes de vie de chaque enfant.

Développement personnel et social : L'ACM est également un lieu privilégié pour le développement personnel et social des enfants. À travers des activités collectives et collaboratives, les enfants apprennent à vivre ensemble, à partager, à communiquer et à se respecter mutuellement. Ils développent des compétences sociales essentielles, comme l'empathie, la coopération et la gestion des conflits.

Activités adaptées : Les activités proposées sont variées et adaptées à l'âge et aux besoins des enfants. Qu'il s'agisse de loisirs créatifs, d'activités sportives, de jeux de plein air, de sorties culturelles ou de projets éducatifs, chaque enfant peut trouver des activités qui correspondent à ses centres d'intérêt et à ses capacités.

En somme, l'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) est un dispositif complet et structuré, visant à offrir aux enfants et aux jeunes une expérience enrichissante, sécurisée et épanouissante durant leurs vacances scolaires.

L'organisateur

La Ville de Châlons-en-Champagne est l'organisatrice de cet accueil de loisirs. Située dans la région Grand Est, cette ville est connue pour son patrimoine historique et culturel. La mairie, située sur la place Foch, est le centre administratif de la ville et joue un rôle crucial dans la gestion des activités et services municipaux, y compris les initiatives pour la jeunesse et les loisirs.

Ville de Châlons-en-Champagne
Place Foch - Hôtel de ville
51 022 Châlons-en-Champagne Cedex
Téléphone : 03 26 69 38 00 (Standard)

Le lieu d'implantation de la structure

Centre Social Emile SCHMIT
75 rue Emile Schmit
51 000 Châlons-en-Champagne

Le Centre Social Emile SCHMIT est situé au cœur de Châlons-en-Champagne, dans un quartier résidentiel accessible et convivial. Cette structure est dédiée à la vie sociale et communautaire, offrant divers services et activités pour les habitants du quartier. Le centre social est un lieu de rencontre et d'échange, accueillant les enfants et les familles pour diverses activités, y compris l'accueil de loisirs. Son emplacement central en fait un point de convergence idéal pour les résidents des quartiers environnants.

Les enfants de moins de 6 ans seront accueillis à l'école maternelle Lavoisier, située à deux pas du Centre Social Emile SCHMIT. Cette infrastructure est parfaitement adaptée à l'accueil des plus jeunes, offrant des équipements et des espaces conçus pour leur sécurité et leur bien-être. Ainsi, l'ACM fonctionne en multisites, permettant une prise en charge optimale et adaptée aux besoins spécifiques des différentes tranches d'âge.

Rappel des intentions éducatives de l'organisateur

- ★ Assurer un accueil adapté et de qualité pour tous les enfants
- ★ Favoriser l'autonomie, la mobilité et l'apprentissage de la citoyenneté
- ★ Développer le goût d'apprendre, d'apprendre autrement et la réussite éducative
- ★ Accompagner le développement de l'enfant et du jeune dans toutes ses dimensions dans le cadre de parcours éducatifs cohérents.

Les objectifs

Les Objectifs Éducatifs	Les Objectifs Pédagogiques	Objectifs Opérationnels	Les Moyens	Evaluations
Assurer un accueil adapté et de qualité pour tous les enfants.	Créer une dynamique de vacances où les enfants sont réellement acteurs	Laisser le libre choix entre les activités (matin et soir pendant l'accueil.)	Activités proposées à l'arrivée et au départ des enfants, temps calme, Ex : mettre en place un coin lecture, un atelier jeu de construction, et de coloriage.	Les enfants sont-ils satisfait de faire une activité choisie et ont-ils le sentiment d'être écouté et au cœur de l'accueil ?
		Mettre des règles de vie commune.	Règlement, de la vie collective à rédiger avec les enfants. Ex : Respecter les adultes, Êtres polis ; Dire bonjour quand on arrive, savoir dire merci et partager, attendre son tour quand cela est nécessaire.	
	Mettre en place des activités dans un cadre sécuritaire. Créer un espace sécurisé et reposant	Espace mobilier adapté, règle de vivre ensemble, taux d'encadrement. Créer un coin cocooning, avec un énorme nounours des doudous, des tapis et des plaid.		

		Être à l'écoute de l'enfant et répondre à ses besoins	Prendre des moments d'écoute pour répondre au besoin de chaque enfant et laissé les enfants mettre leurs idées dans une boite concernant les activités et la vie au centre de loisir.	
		Amener des moments d'échange.	Mettre en place une boite à idées... Puis échangé sur les différents souhaits que les enfants ont proposés.	
	Respecter le rythme de l'enfant.	Permettre à l'enfant de se reposer quand il en ressent le besoin.	Mise en place des temps calmes quand cela est nécessaires Pièce dédiée au temps de repos.	L'enfant arrive-t-il à se repérer et respectons-nous son rythme physiologique ?
		Adapter les activités selon les capacités de chaque enfant. Ex : Enfant en situation de handicap.	Mettre en place d'un rituel. Variées les activités en fonction de leurs envies et besoins.	

Favoriser l'autonomie, la mobilité et l'apprentissage de la citoyenneté	Développer l'autonomie	Responsabiliser les enfants ; Amener les enfants à ranger le matériel ou jeux après chaque activité et débarrassé la table lors de la pose méridienne.	Matériels, jeux utilisés lors des activités. Vaisselles utilisées lors des repas.	L'enfant se sent-il responsables ? Investi ?
		Encourager l'enfant à être acteurs des projets	Donner un rôle précis à l'enfant en prenant compte de ses désirs pendant les activités.	
	Apprendre le respect de soi, des autres	Savoir donner son avis et écouter celui des autres.	Proposer une activité d'échange sur des sujets, en laissant librement	L'enfant est-il écouté ?

			et sans jugement, parlée les enfants. entre eux et les animateurs	Est-il à l'écoute des autres ?
--	--	--	---	--------------------------------

Favoriser le vivre ensemble et la cohésion sociale	Apprendre aux enfants à résoudre leurs conflits.	Développer la communication l'empathie et la gestion des émotions.	Proposition d'ateliers sur la médiation et la résolution de conflits. Mettre à disposition un tableau des émotions pour chaque tranche d'âge.	Les enfants font t'ils preuve d'empathie, de respect et de tolérance lors de la résolution de conflit ?
	Développer l'esprit d'équipe et la coopération	Améliorer le sentiment d'appartenance au sein d'un groupe. Sollicité la solidarité dans un groupe.	Organisation d'activités et de jeux qui nécessitent la collaboration, le travail d'équipe et la communication Entre les participants. Ex : les parcours d'obstacles, jeux de rôle, escapes Games, défis sportifs.	Les enfants jouent t'ils tous ensemble aux activités mis en place ?

Les locaux et les infrastructures

Le Centre Social Emile Schmit est un bâtiment offrant une grande capacité d'accueil avec diverses salles d'activités :

- Une salle d'activités manuelles multifonction.
- Une salle polyvalente équipée d'une cuisine.
- Une bibliothèque.
- Une salle d'expression corporelle.
- Deux régis de rangement équipées de matériels éducatifs et sportifs.

Le centre a également accès à des infrastructures extérieures mises à disposition par la ville, telles que le gymnase Branly, le city stade, square Charcot et la cantine scolaire Lavoisier.

Le public accueilli

Les enfants accueillis doivent être âgés de 3 à 13 ans. L'accueil d'enfants porteurs de handicap est possible grâce aux équipements sanitaires adaptés de la structure, sous réserve de moyens humains suffisants et de compétences adéquates des animateurs pour garantir la sécurité des enfants.

La restauration collective

Les repas de l'ACM se dérouleront à l'école élémentaire Lavoisier, un lieu adapté pour offrir un environnement confortable et sécurisé pour les enfants. Le service éducation de la mairie met à disposition un agent de réchauffe qui joue un rôle crucial dans la gestion des repas. Cet agent est responsable de réchauffer les plats, de veiller à la bonne organisation des repas et d'assurer l'entretien des salles de restauration.

Rôle de l'Agent de Réchauffe : L'agent de réchauffe est un élément clé du dispositif. Il garantit que les repas soient servis chauds et en bon état, répondant ainsi aux normes sanitaires strictes. En plus de la gestion des repas, l'agent veille également à ce que les salles de restauration soient propres et bien entretenues, assurant ainsi un environnement sain et agréable pour les enfants.

Moments Conviviaux : Les repas ne sont pas seulement des moments pour se nourrir, mais aussi des temps conviviaux importants. Ils offrent une occasion pour les enfants de se retrouver, d'échanger et de partager des moments de convivialité. Ces moments sont essentiels pour renforcer les liens entre les enfants, favoriser le développement social et créer un esprit de groupe.

Manger à Satiété : Il est primordial que chaque enfant puisse manger à satiété. Les repas doivent être équilibrés et adaptés aux besoins nutritionnels des enfants, garantissant qu'ils reçoivent l'énergie nécessaire pour participer aux activités de la journée. Une attention particulière est portée à la diversité des menus pour satisfaire tous les goûts et besoins alimentaires. Une nutritionniste de la mairie co-construit les repas avec la cuisine centrale de Chalons, assurant ainsi que chaque repas est nutritif, varié et appétissant pour les enfants.

Encadrement et Assistance : Les animateurs jouent également un rôle important pendant les repas. Ils supervisent les enfants, les aident si nécessaire et encouragent les bonnes pratiques alimentaires. Les animateurs veillent à ce que les repas se déroulent dans le calme et le respect, créant ainsi une ambiance sereine et agréable.

Apprentissage de l'Autonomie : Les repas sont aussi des moments d'apprentissage où les enfants peuvent développer leur autonomie. En participant à la mise en place et au rangement, ils apprennent à prendre des responsabilités et à contribuer à la vie collective.

En résumé, les repas de l'ACM, organisés à l'école élémentaire Lavoisier avec l'aide d'un agent de réchauffe, sont des moments essentiels pour le bien-être et le développement social des enfants. Ils assurent non seulement une alimentation saine et équilibrée mais aussi des moments de partage et de convivialité, contribuant ainsi à l'épanouissement des jeunes participants.

Horaires d'ouverture

L'accueil de loisirs sera ouvert du **07 au 18 avril 2025**, de 8h00 à 18h00, du lundi au vendredi (hors jour férié).

L'équipe d'encadrement

NOM	PRENOM	DIPLOME	FONCTION
FROGER	Raphael	Stagiaire BPJEPS CCDACM	Directeur
BOULLEAUX	Justine	Master MEEF	Directrice adjointe
BELLAG	Camélia	Non diplômé	Animatrice
BECHET	Maelysse	BAFA	Animatrice
PAPEGAY	Swann	Non diplômé	Animatrice
BOUGAA	Mehdi	BAFA	Animateur
HENTZIEN	Delphine	BAFA	Animatrice
ZEGHIDA	Fouzia	BAFA	Animatrice
GAY	Amandine	Stagiaire BAFA	Animatrice
AYISSOU MAMAVI	Maeva	Stagiaire BAFA	Animatrice
MEZOUAR	Fouzia	BAFA	Animatrice
ZEGHIDA	Amine	BAFA	Animateur
SMATEL	Debhia	BAFA	Animatrice
CUEFF	Gaétan	BAFA	Animateur

Rôles et responsabilités

Directeur et adjoint :

- Mise en application du projet éducatif (PE) et du projet pédagogique (PP).
- Élaboration du PP et des programmes avec l'équipe.
- Recrutement et encadrement des animateurs.
- Gestion des conflits, des absences et des remplacements.
- Veille à la sécurité et aux relations avec les familles et partenaires.

- Suivi budgétaire et communication avec les familles.

Animateurs :

- Préparation et mise en place des activités et sorties.
- Élaboration du PP en concertation avec la direction.
- Définition des règles de vie du centre avec les enfants.
- Veille à la sécurité et au respect du rythme des enfants.
- Information immédiate de la direction en cas d'incident majeur.
- Rangent correctement la régie.

Assistants sanitaires :

- Vérification des dossiers médicaux et suivi des trousse à pharmacie.
- Remplissage des déclarations d'accidents et suivi avec le service DRH.

Modalités de fonctionnement de l'équipe

- Les pauses des animateurs seront organisées de manière à ne pas perturber les activités en cours. Plutôt que de concentrer les pauses uniquement entre 12h et 14h, les animateurs prendront leurs pauses en dehors des temps d'activité. Cette organisation permettra de maintenir une supervision constante et de garantir le bon fonctionnement de la cantine ainsi que des autres activités tout au long de la journée. Il est essentiel de s'assurer que les enfants soient toujours encadrés et que les transitions entre les activités se déroulent sans interruption.
- Utilisation des téléphones portables à des fins professionnelles uniquement.
- Sorties extérieures toujours accompagnées de deux animateurs minimums : l'un à l'avant du groupe, l'autre à l'arrière. Le groupe empruntera les passages matérialisés au sol pour traverser. Les animateurs doivent compter les enfants avant le départ et au retour de chaque sortie. Les enfants peuvent être amenés à se déplacer à pied, en bus de ville (SITAC), en minibus (ville ou location) et en bus de location STDM.

Il est indispensable de sortir avec une trousse de secours, les fiches sanitaires qui seront remises aux pompiers si nécessaire, et une fiche de sortie en double exemplaire dont une copie sera laissée dans le bureau de la direction.

- Comportement exemplaire : chacun doit avoir un langage correct et approprié quelles que soient les circonstances et savoir se maîtriser.
- Tenue vestimentaire adaptée au travail d'animateur.
- Réunions importantes et obligatoires. Elles régissent le bon fonctionnement du centre, favorisent la cohésion de groupe et permettent l'échange et la communication. À tout

moment, le directeur peut mettre en place une réunion exceptionnelle en cas de problème majeur.

La journée type

- 8h00 à 9h00 : Accueil des enfants et parents, temps calmes et petits ateliers.
- 9h00 à 9h30 : Début des activités du programme.
- 9h30 à 11h30 : Activités, rangement et nettoyage.
- 11h30 à 11h45 : Passage toilettes, appel des enfants pour la restauration scolaire.
- 11h50 à 12h00 : Déplacement vers la restauration scolaire.
- 12h00 à 13h30 : Repas.
- 13h30 à 14h00 : Temps libre, dans la cour de l'école sous la supervision des animateurs, passage toilettes.
- 14h00 à 14h10 : Déplacement vers le Centre Social Culturel.
- 14h15 à 16h30 : Activités, rangement et nettoyage, passage toilettes.
- 16h30 à 17h00 : Goûter, répartition des enfants dans les ateliers.
- 17h00 à 18h00 : Petits ateliers en attendant le retour des parents.

Les activités et le matériel

Activités manuelles

Permettre aux enfants de créer et développer leur imagination à travers des activités artistiques.

Activités sportives

Développement des capacités physiques et coordination des enfants, apprentissage de nouvelles disciplines et inculcation des valeurs de respect et de fair-play. Désinfection systématique du matériel après usage.

Sorties pédagogiques

Offrir des vacances ludiques et éducatives par des activités culturelles et des sorties.

Animations de consommation

Accès limité et encadré aux loisirs pour tous les enfants participants à l'accueil de loisirs.

Matériel pédagogique

À disposition des animateurs pour la mise en place des activités. Le matériel doit être rangé et nettoyé après usage.

Sécurité

Lorsque les parents confient leur enfant, ils délèguent une responsabilité d'encadrement et d'éducation pour une durée limitée, en prolongement du temps éducatif familial. Le directeur et l'ensemble de l'équipe ont l'obligation d'assurer la sécurité affective, physique et morale des mineurs dont ils ont la responsabilité. Il est essentiel de faire preuve de bienveillance en proposant un cadre de vie où l'enfant a une place reconnue, où l'on tient compte de ses besoins, et où il se sent estimé, respecté et en sécurité.

L'équipe porte une vigilance particulière aux conduites à risques des enfants et des jeunes, et se doit d'apporter des réponses adaptées. En ce qui concerne les locaux, la commission de sécurité a émis un avis favorable quant à l'accueil du public.

Les animateurs veilleront à ce que les enfants soient correctement habillés selon les conditions climatiques et proposeront des activités adaptées. En cas de conditions météorologiques extrêmes (forte chaleur, pluie, orage), des mesures spécifiques seront prises pour garantir la sécurité et le bien-être des enfants.

Incontournables

- Ne jamais laisser les enfants seuls, sans surveillance.
- Matériel adapté aux enfants.
- Aucune manipulation de matériel dangereux par les enfants, sans surveillance d'un animateur
- Connaissance du nombre d'enfants dans chaque groupe.
- Toujours avoir les fiches sanitaires et la trousse de secours en sorties.
- Prévenir la direction en cas d'incident.
- Aucun médicament ne doit être donné aux enfants, sauf si il y a un PAI de mis en place.
- Remplissage de la fiche infirmerie en cas de besoin.
- Les salles régies sports et matériel ainsi que les salles d'activités doivent-êtres rangées et propres tous les soirs.

- Le matériel doit être préparé avant le début de l'atelier ainsi que les feuilles d'activités (CF en annexe).

Inscription et règlement intérieur

Les familles peuvent inscrire leur enfant dans les centres sociaux, au guichet unique de la mairie, ou sur l'espace citoyen en ligne. Pour cela, elles doivent posséder une carte famille et être à jour dans leurs paiements.

Le secrétariat collabore avec la direction pour suivre les inscriptions et s'assurer que la capacité d'accueil n'est pas dépassée. Il signale également les éventuels problèmes de paiement des familles.

Chaque famille reçoit un règlement intérieur lors de la confirmation de l'inscription.

Le budget

Le budget attribué à l'ACM est spécifiquement alloué pour le matériel pédagogique, les sorties organisées conformément au programme d'activités, et n'inclut pas la rémunération des animateurs, qui est gérée séparément. Ce budget est défini et réparti par le responsable de la structure au début de chaque année civile, en fonction des fonds accordés par la ville et des dépenses de l'année précédente. Le directeur de l'ACM est responsable de sa gestion, établissant les bons d'engagement pour les dépenses futures et assurant un suivi régulier en collaboration avec l'équipe de direction.

La communication

Avec les parents

Le planning de l'accueil de loisirs est donné aux familles et affiché dans chaque salle. Les animateurs font un retour aux parents chaque soir sur le déroulement de la journée.

Avec les enfants

Les animateurs doivent être à l'écoute et disponibles pour échanger avec les enfants afin de connaître leur ressenti et identifier d'éventuelles problématiques.

Au sein de l'équipe

Les échanges entre les animateurs et la direction sont essentiels pour une meilleure organisation des activités, le désamorçage des conflits et la cohésion de groupe. Les animateurs doivent informer la direction de tout fait pouvant nuire au bon fonctionnement de l'accueil.

Avec les partenaires

La communication avec les partenaires doit être organisée de manière à tenir compte de chaque interlocuteur. Les échanges se font par mail ou téléphone pour assurer une bonne coordination. Il est également important de visiter les locaux des partenaires en amont afin de garantir la conformité et la sécurité lors des activités prévues.

L'évaluation

L'évaluation est une étape cruciale pour mesurer les écarts entre les résultats attendus et obtenus. Elle repose sur :

- La participation active des différents acteurs.
- La satisfaction des parents et des enfants.
- Les savoir-faire, savoir-être et savoirs transmis aux enfants.
- La mise en évidence des problématiques rencontrées.

Cette évaluation permettra d'ajuster les orientations pour les futures éditions de l'ACM.

De plus, l'évaluation et l'accompagnement des stagiaires BAFA sont des éléments essentiels pour garantir leur développement professionnel et la qualité des activités proposées aux enfants. Pour ce faire, un animateur expérimenté sera assigné comme tuteur pour assurer un suivi régulier des stagiaires.

Les stagiaires ont eu la responsabilité de planifier une semaine d'activités dans le domaine où ils se sentent le plus à l'aise, en lien avec le thème de la semaine. Cette approche leur permettra de mettre en pratique leurs compétences et de gagner en confiance.

Je m'engage à observer les stagiaires lors des activités qu'ils auront mises en place afin de leur fournir des retours constructifs. Ces observations seront accompagnées de petits points réguliers pour discuter des points forts et des axes d'amélioration.

Le premier point de rencontre aura lieu dès le premier jour pour définir clairement les attentes, rassurer les stagiaires et les encourager à ne pas hésiter à solliciter mon aide ou celle de mon adjointe en cas de besoin. Cette première rencontre vise à diminuer leur stress et à créer un environnement de soutien et de collaboration.

Fiche d'évaluation

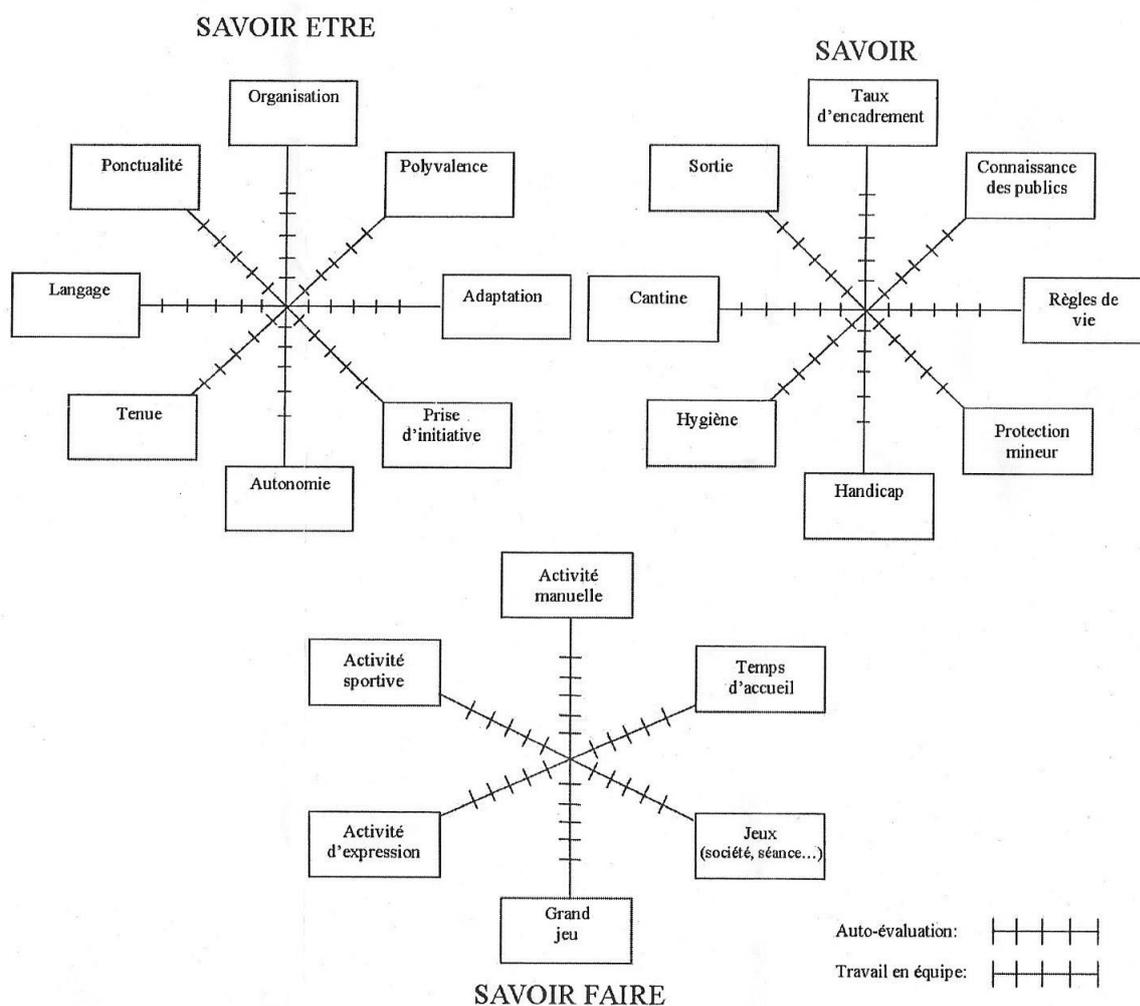
1 : Excellent 2 : Bien 3 : Satisfaisant					
4 : Insuffisant 5 : Non évaluable	1	2	3	4	5
Arriver à gérer son rythme de travail					
Venir à la totalité du contrat					
Être assidu					

Être ponctuel					
Arriver disponible et apte à encadrer un groupe d'enfant					
Connaitre et mettre en place les règles de sécurités minimales					
Connaissance de la réglementation					
Connaissance des consignes de sécurité					
Utiliser et mettre en pratique mes connaissance de l'enfant					
Gérer une journée type avec un groupe d'enfant					
Savoir observer l'état physique et psychologique de l'enfant et réagir en fonction					
Adapter sa pratique à son public					
Reconnaitre et faire vivre les projets d'enfants					
Etre capable de réinvestir des acquis théoriques					
Savoir faire la différence entre projet éducatif, pédagogique, et d'animation					
Savoir élaborer un projet d'animation et préparer une activité					
Savoir définir des objectifs					
Connaitre des jeux sportifs					
Connaitre des activités manuelles					
Connaitre des activités d'expression					
Savoir animer une activité					
Savoir sensibiliser, motiver l'enfant					
Utiliser un matériel adapté					
Savoir encadrer, et accompagner					
Savoir commencer et terminer mon activité					
Savoir ranger et nettoyer la salle					
Savoir évaluer son activité					
Donner son ressenti sur l'activité					
Savoir identifier les points forts					
Savoir identifier les points faibles					
Garder une posture professionnelle					
Conserver une attitude correcte et un rôle éducatif avec les enfants					
S'adapter aux imprévus					
Avoir l'esprit d'initiative					
Être acteur de son centre					
S'informer se documenter si besoin					
Travailler en équipe					
Être à l'écoute					
Savoir trouver sa place					

L'auto-évaluation

Au début et à la fin de l'accueil de loisirs, tous les animateurs et stagiaires rempliront une grille d'auto-évaluation. Cet outil permettra de mesurer leurs compétences et leurs progrès tout au long de la session. En identifiant les points forts et les domaines à améliorer, la grille d'auto-évaluation aidera à mieux accompagner chaque animateur dans le développement de ses connaissances et compétences. Cela contribuera également à améliorer la qualité globale de l'accueil et des activités proposées.

Grille d'évaluation des animateurs



Bilan

À la fin de l'ACM, un bilan complet sera effectué. Ce bilan permettra d'évaluer les résultats obtenus par rapport aux objectifs fixés. Il inclura la participation active de l'équipe, la satisfaction des parents et des enfants, et une analyse des points forts ainsi que des problématiques rencontrées. Ce retour d'expérience est essentiel pour améliorer les futures sessions et garantir un accueil toujours de meilleure qualité.

Annexes

Fiche d'activité

Date :	Durée :	Public :
Nombre de participants :	Lieu :	
Objectif :		
Matériel :	Sécurité	
Déroulement de l'activité :		
Evaluation :		

